

*L'ajournement*

J'ai fait cette remarque dans le but tout simplement de décrire la structure de l'amendement. Je répète que l'amendement défendu par le député de Peace River (M. Baldwin) et le député d'Edmonton-Ouest (M. Lambert) vise à élargir l'objet de la mesure en décrivant comment la Chambre va examiner—ou d'établir une façon d'examiner—ces rapports. On aurait pu—et je dis pu—le faire, mais cela diffère complètement de ce que propose la mesure à l'étude. Il s'agit là du but et du motif de l'amendement; mais aller jusqu'à décrire en détail la composition, la structure et les attributions du comité, qui diffèrent de celles de tout autre comité actuellement existant, me semble aller bien au-delà de ce que prévoit le motif du bill à l'étude—et certes bien au-delà de la portée de chacun de ses articles—qui prévoit tout simplement que le vérificateur général peut faire rapport au Parlement par l'intermédiaire de l'Orateur et que son rapport sera déposé de la façon habituelle.

Après une étude très attentive, je me vois obligé de constater qu'à certains égards fondamentaux, cette motion excède en effet la portée de l'article qu'elle cherche à modifier et outre-passe en effet le motif du bill en faisant intervenir des concepts entièrement nouveaux dans les pratiques de la Chambre, ce qui devrait à mon avis se faire par des moyens tout à fait différents.

On semble s'entendre à la Chambre pour dire qu'il est 6 heures et passer aux articles de l'ordre du jour annoncés pour cette période. Est-ce d'accord?

**Des voix:** D'accord.

## MOTION D'AJOURNEMENT

### [Traduction]

L'ajournement de la Chambre est proposé d'office, en conformité de l'article 40 du Règlement.

L'AGENCE CANADIENNE DE DÉVELOPPEMENT  
INTERNATIONAL—DEMANDE D'UNE LISTE DES PAYS QUI NE  
RESPECTERAIENT PAS LEURS ENGAGEMENTS—LES INTENTIONS  
DU GOUVERNEMENT QUANT À L'AIDE À L'INDONÉSIE

**M. Douglas Roche (Edmonton-Strathcona):** Monsieur l'Orateur, depuis que j'ai soulevé la question de l'ACDI en février dernier, c'est-à-dire au cœur du présent débat, deux choses importantes sont arrivées. Tout d'abord, Michel Dupuy, le nouveau président de l'ACDI, a lancé une grande offensive pour mettre de l'ordre dans l'administration de cet organisme et a comparu devant trois comités de la Chambre des communes. Jeudi dernier, la dernière fois qu'il s'est présenté devant le comité des comptes publics, il a dit qu'il avait appliqué plus de la moitié des 92 recommandations que le vérificateur général avait faites pour que l'ACDI soit mieux administrée.

Ensuite, la Conférence Nord-Sud a pris fin. Le communiqué final mentionne 21 points de désaccord et seulement 20 points d'accord. Ce n'est pas une fin heureuse. Ainsi, nous n'avons pas beaucoup progressé dans nos efforts pour réaliser des changements de structure dans le domaine du commerce extérieur et de la monnaie, changements dont les pays les moins évolués ont besoin pour devenir autonomes.

[M. l'Orateur.]

Qu'en résulte-t-il pour nous? L'œuvre de l'ACDI demeure de la plus haute importance, puisque les programmes d'aide, en dépit de leurs limites, restent nécessaires. Le Canada doit donc chercher à atteindre l'objectif de .7 p. 100 du produit national brut fixé par les Nations Unies. A l'heure actuelle nous régressons à cet égard, puisque l'aide du Canada est passée en deux ans de .58 à .51 p. 100 du PNB. Mais qui pourra exiger un effort plus considérable de la part du Canada, tant que le Parlement et les Canadiens ne seront pas convaincus que l'aide est utilisée et administrée de la meilleure manière possible? L'année dernière, le vérificateur général a fait état d'un contrôle financier déplorable au sein de l'ACDI et effectué une vérification majeure qui a abouti à l'élaboration de 92 recommandations. A la suite de la séance de la semaine dernière du comité des comptes publics, nous avons appris du vérificateur général adjoint qu'un plan bien équilibré a été mis en place pour veiller à l'application de ces recommandations.

On a donc réalisé des progrès. Mais nous ne sommes évidemment pas convaincus que l'ACDI est gérée très efficacement. Il faudrait avoir un autre rapport du vérificateur général. Mais ce ne serait même pas suffisant parce que le vérificateur général se concentre sur les systèmes de contrôle. Afin d'évaluer l'efficacité des programmes d'aide du Canada, nous devons étudier, en plus des systèmes de contrôle, les rapports de l'ACDI sur les pays qui décrivent les buts des programmes d'aide dans les contextes économique, social et politique du pays récipiendaire.

L'ACDI a pendant longtemps employé le sceau confidentiel sur une grande partie de ses documents pertinents. Pas plus tard que la semaine dernière, l'ACDI m'a refusé le droit de consulter la liste des 92 recommandations du vérificateur général. Il a fallu que le comité des comptes publics exerce des pressions pour que je consulte cette liste. A la lecture, je ne vois aucune raison justifiant le secret—sauf pour éviter des problèmes à l'ancien président de l'ACDI, qui a légué à son successeur un navire en train de couler. Si l'ACDI veut finir par regagner la confiance du Parlement, elle doit rendre les rapports des pays disponibles. Il n'est ni juste ni raisonnable de demander aux députés de voter le budget de 1 milliard de dollars de l'ACDI sans leur fournir en même temps les renseignements pertinents autres que ceux que l'ACDI distribue par l'intermédiaire de son service de relations publiques.

Nous tenons à connaître certains renseignements élémentaires. Comment l'ACDI va-t-elle s'y prendre pour intensifier son aide aux collectivités rurales des pays en voie de développement? Comment va-t-elle s'arranger pour forcer les dirigeants des pays en voie de développement à apporter certaines réformes administratives afin de permettre aux innombrables personnes qui vivent dans les régions rurales de profiter des bienfaits du développement, sans réserver ceux-ci aux couches privilégiées? Que fait l'ACDI pour que le Canada participe très activement à l'élaboration de programmes stratégiques pour la troisième décennie de développement? Dans quelle mesure le Canada a-t-il collaboré à l'élaboration du programme spécial d'action mis sur pied par les membres de la Conférence Nord-Sud?